



NEWS,
SENIORS

UN MINI-BUS À LA DEMANDE POUR LES SENIORS - 2024

Un service de transport et d'accompagnement "à la carte" pour les seniors mantais est mis en place à titre gracieux pour le début de l'année 2024.

Il permettra de favoriser la participation des seniors aux animations portées par le CCAS ou les CVS, développer l'autonomie et assurer une veille sociale dans le cadre d'un accompagnement régulier.

Publié le 15 décembre 2023

Ce mini-bus déposera la personne à sa destination, puis viendra la rechercher à l'horaire convenu.

Jours et horaires du service transport à la demande :

Du lundi au vendredi : 9h > 12h et 13h30 > 16h30 (fermé le jeudi)

Comment bénéficier d'un transport à la demande ?

- > Être inscrit auprès du service Seniors
- > Être domicilié à Mantes-la-Jolie
- > Avoir plus de 60 ans
- > Ne pas disposer, soit temporairement, soit à titre permanent, de moyens de transport personnels ou de solutions de transport en commun adaptées à ses besoins
- > Contacter l'agent de proximité Seniors aux horaires d'ouverture de l'Agora / CCAS au **06 64 73 74 14**
- > Réserver au moins 72h à l'avance (sous réserve de créneaux disponibles)

Ce service de transport est un dispositif qui fonctionne **à la demande** et dans la limite de **créneaux disponibles**.

Il permet aux seniors Mantais de se déplacer pour les motifs suivants :

- > Participer à une animation sur la ville,
- > Démarches alimentaires (aller faire ses courses, se rendre au marché),
- > Se rendre à un rendez-vous médical en dehors, des prescriptions nécessitant un accompagnement en véhicule spécialisé.
- > Se rendre à un événement.